

L'INDISPENSABLE

Réf 1854

Nettoyant 5 en 1 - Multi-Usages - Multi-Surfaces

1. PROPRIETES :

L'INDISPENSABLE est un produit multi-usages pour le nettoyage des sols, des murs, plans de travaux, surfaces modernes...

Prêt à l'emploi 5 en 1, il nettoie, dégraisse et dépoussière en un seul geste.

Il laisse une agréable odeur de pin/eucalyptus et fait briller les surfaces.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).

2. MODE D'EMPLOI :

Pulvériser directement sur la surface à nettoyer

ou sur une éponge puis appliquer le produit sur la surface.

Essuyer avec un chiffon propre et sec ou un tissu microfibre.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide orange
pH :	10.95 +/- 0.45.
Densité :	1,01 +/-0.02
Parfum :	Clémentine orange – Parfum rémanent
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) :	Moins de 5% de : agents de surface non ioniques. Parfums Agents conservateurs : citric acid - methylisothiasoline

4. CONDITIONNEMENT :

Carton de 4x5L

Carton de 12x1L

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1854) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide. Dans le cas d'applications selon l'arrêté ministériel du 8 septembre 1999, le rinçage à l'eau claire est nécessaire avant de remettre des aliments en contact avec la surface traitée.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 03-11-2015-VI